

# ÉcoQuartier et ville durable

Novembre 2008

## Une ville, un ÉcoQuartier...

Le Grenelle Environnement a confirmé l'attente de la société française pour que des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier, soient identifiées et mises en œuvre.

Les débats menés dans le cadre du Grenelle Environnement ont montré que l'aménagement durable est une formidable occasion d'innovation, de développement économique et d'amélioration du cadre de vie.

Les conclusions de la table ronde finale du Grenelle Environnement ont clairement mis en avant la place majeure des collectivités locales dans le développement des ÉcoQuartiers :

« Sous l'impulsion des collectivités locales, au moins un ÉcoQuartier avant 2012 (en continuité avec l'existant et intégré dans l'aménagement d'ensemble) dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif. Un référentiel pour les ÉcoQuartiers devra être défini. »

## Multiplier les ÉcoQuartiers

La multiplication d'ÉcoQuartiers est possible si toute la chaîne qui relie dans notre pays l'État aux élus locaux, aux professionnels et aux habitants est mobilisée dans un nouveau projet pour les territoires, si tous les sujets et tous les modes opératoires sont décloisonnés, si nous décidons tous de passer à l'action.

Certaines collectivités ont déjà ouvert la voie. Leurs projets et réalisations sont autant d'expériences utiles et de quartiers pilotes.

L'élaboration d'ÉcoQuartiers est à notre portée : nous disposons dès à présent des concepts, des outils et des filières publiques et privées pour le faire.

## Un site Internet dédié pour aider les collectivités locales

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a mis à la disposition des communes un site internet dédié :

[www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr).

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Ce site permet à l'ensemble des parties prenantes de la mise en oeuvre des ÉcoQuartiers, collectivités territoriales en tête, de retrouver les principes fondamentaux et les opérations pilotes qui peuvent guider leurs actions.

## Un plan d'action « Ville durable »

### Soutenir les ÉcoQuartiers, dans la continuité des engagements du Grenelle Environnement

Un plan d'actions « Ville durable », qui s'inscrit dans la continuité des engagements du Grenelle Environnement et qui vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville, a été présenté par Jean-Louis Borloo lors d'une communication en Conseil des ministres le 22 octobre 2008.

## Plan « Ville durable » et concours « ÉcoQuartier »

Parmi les initiatives qui ont été décidées, le Gouvernement a lancé le concours ÉcoQuartiers afin de rassembler les projets de qualité au sein d'un « club opérationnel », de les valoriser et de permettre la diffusion de bonnes pratiques.

Les candidatures sont attendues début mars, la désignation des projets lauréats pour chacun des aspects de l'aménagement durable (eau, déchets, biodiversité, mobilité, sobriété énergétique et énergies renouvelables, densité et formes urbaines, éco-construction) sera annoncée en juin 2009.

Les collectivités lauréates se verront offrir la possibilité :

- de bénéficier de l'accompagnement, dans la conduite de leurs projets, et de l'expertise des services de l'État ;
- de bénéficier des soutiens de l'Ademe (aides financières aux études ou à des opérations de démonstration dans les domaines Énergie-climat, prévention et gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, mise à disposition d'informations et de guides pratiques...) ;
- de participer activement à un réseau d'échange (séminaires de travail, présentations de projets, visites...) qui se réunira périodiquement et qui sera animé par la direction générale de l'Aménagement, du Logement, et de la Nature du ministère du Développement durable ;
- de voir leur projet bénéficier d'une large valorisation via le site Internet [www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr), lieu privilégié d'échanges de bonnes pratiques, et future vitrine de réalisations exemplaires.